



Projet Holistic

# Energie renouvelable pour tous

Dans le cadre du projet Holistic, des installations photovoltaïques sont prévues sur le toit du stade de la Maladière et au CPLN. Mais ce type d'installation qui permet de produire de l'électricité n'est pas réservé aux grands propriétaires. Il suffit de savoir s'y prendre. Mode d'emploi en dix étapes!

1. Premiers conseils: les centres de conseil InfoEnergie du canton de Neuchâtel de même que le délégué à l'énergie de la Ville vous fourniront gratuitement des explications, des conseils et de la documentation.
2. Choix de l'installateur: si vous ne connaissez pas déjà un installateur, l'association Swissolar ([www.swissolar.ch](http://www.swissolar.ch)) propose une liste de prestataires par région.
3. Choix et dimensionnement de l'installation: vous devriez considérer le lieu et l'orientation, la surface à disposition, l'intégration au site et le rendement de l'installation.
4. Reprise du courant: les fournisseurs d'électricité sont tenus d'acheter le courant électrique généré par les petites installations,



mais ils doivent en être informés auparavant. Contactez votre fournisseur.

5. Demande d'autorisation de construire: pour une installation normale, il existe une procédure simplifiée. Le Service de l'urbanisme de la Ville vous précisera si vous pouvez y souscrire.

6. Subventions: renseignez-vous auprès du Service cantonal de l'énergie et de l'environnement sur les actions en vigueur au moment de votre installation.
7. La commande: le contrat devrait comporter le calendrier des travaux, le mode de financement, l'élaboration d'une documenta-

tion et d'un protocole de mise en service, les conditions de garantie.

8. Pendant les travaux: le site Internet [www.swissolar.ch](http://www.swissolar.ch) liste les points à vérifier pour assurer un montage correct.
9. Assurances: l'installation doit être annoncée à l'Etablissement cantonal d'assurance et de prévention.
10. Déductions fiscales: lors de l'installation de panneaux solaires sur un bâtiment existant il est possible de déduire le coût de l'installation de son revenu brut.

Si vous souhaitez aller de l'avant dans ces démarches, un prospectus est à votre disposition. Plus d'informations: [www.holistic-ne.ch](http://www.holistic-ne.ch)

Anne-Claude Cosandey

**Autres contacts: Service cantonal de l'énergie et de l'environnement – [www.ne.ch/energie](http://www.ne.ch/energie)  
Ville de Neuchâtel, délégué à l'énergie – [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch)**



## La Ville jeune

**Case à chocs** (quai Ph.-Godet 20), vendredi 4 février (portes à 23h), back disco: Dj Vastrez, Dj Blond Boche, disco, funk, groove, jazzy, beat, hip-hop. Préllocation Petzi: Fr. 10.-/Fr. 5.- avant minuit. Samedi 5 février (portes 20h30), soirée organisée par Locomotion: Pablo Moses (Jamaïque) + Sound system. Préllocation Petzi: Fr. 25.-.

**Queen Kong Club** (quai Ph.-Godet 20), vendredi 4 février (portes à 22h), rock francophone: La bande à Mani, Exit Ice. Entrée Fr. 10.-. Samedi 5 février (portes à 24h), Po Get 33 part 3/3: James What, live, Ghetto Po & Eco. Entrée: Fr. 10.-. [www.case-a-chocs.ch](http://www.case-a-chocs.ch)



## La Ville sportive

**Piscines du Nid-du-Crô**  
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.



**A la suite de la réaffectation du restaurant des piscines et aux différents travaux d'aménagement engendrés, les piscines du Nid-du-Crô seront fermées**

**jusqu'au dimanche 13 février. Réouverture lundi 14 février 2011 à 8h.**

**Football**  
Dimanche 6 février, stade de la Maladière, 16h, Ne Xamax-Sion, ASL.

**Basketball**  
Samedi 5 février, halle de sport de la Riveraine, 13h30, Jump Union-Momo's basket, LNB.

**Volleyball**  
Jeudi 3 février, halle de sport de la Riveraine, 20h30, SAGRES NUC-Dinamo KRASNODAR, coupe d'Europe 1/4 finale. Samedi 5 février, halle de sport de la Riveraine, 17h30, SAGRES NUC-TSV Dürdingen, 1/4 finale play-offs LNA.

**Handball**  
Vendredi 4 février, halle de sport de la Riveraine, 20h, HBC Neuchâtel-KTV Visp handball, dames.

**Patinoires du Littoral**  
(du 3 au 9 février)

**Piste principale**  
je/ve/sa/di/lu/ma: -  
me: 9h-11h45/14h15-16h45 public,  
9h-11h45/14h15-16h15 hockey libre.

**Halle couverte**  
je: 9h-11h45/13h45-15h45 public.  
ve: 9h-11h45/13h45-15h45/  
20h15-22h public.

sa: -  
di: 10h15-11h45/13h45-16h30 public,  
12h-13h30 hockey libre.

lu/ma/me: 9h-11h45/  
13h45-16h15 public.

**Tchoukball Club Neuchâtel**  
Entraînement tous les jeudis: juniors de 18h à 20h, adultes de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salle no 3, 4<sup>e</sup> étage. Contacter le secrétariat: tél. 078 712 34 74.